

Le curriculum

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b ii. - b xvi; c i., c vii. (résumé)

Les mesures invitent les autorités à veiller à ce que la dimension linguistique figure explicitement dans les lignes directrices des programmes-cadres et curriculum, et à ce que les apprenants disposent d'occasions de développer les compétences nécessaires à une communication authentique et graduellement plus complexe, dans au moins deux langues supplémentaires, assorties d'une certification appropriée. Elles soulignent également la nécessité de créer des conditions favorables à de cadres d'apprentissage complexes, y compris ceux intégrant l'utilisation des médias numériques, et d'accompagner la conception de ressources pédagogiques visant à développer les répertoires plurilingues et les compétences interculturelles. Les démarches pédagogiques devraient responsabiliser les apprenants en renforçant leur autonomie, leurs compétences en matière d'esprit critique, conférer une place à la voix des apprenants, créer une culture démocratique de la classe et de l'établissement, et promouvoir la conscience linguistique et culturelle afin de préparer les apprenants au dialogue interculturel.

Les pratiques d'évaluation doivent également être renforcées au moyen d'outils alignés sur les finalités d'une éducation plurilingue et interculturelle au service d'une culture de la démocratie.

De quoi s'agit-il ?

Un curriculum est un ensemble structuré de plans et de pratiques qui traduit une vision éducative en actions concrètes, en intégrant les objectifs, les contenus, les activités, l'environnement, l'évaluation, l'organisation du temps et des groupes, le rôle de l'enseignant·e et les ressources pédagogiques. Tous ces éléments sont liés pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'enseignement. On peut appréhender un curriculum du point de vue de ses plans, de sa mise en œuvre, des expériences d'apprentissage qu'il génère et des résultats obtenus. Il fonctionne comme un système à plusieurs niveaux, des directives internationales et politiques nationales jusqu'à l'école, la classe et l'élève, individuellement, chaque niveau influençant les autres. Pour être efficace, un curriculum doit répondre aux besoins des élèves (pertinence), être logique et méthodique (cohérence), pouvoir être utilisé dans le contexte prévu (utilisabilité) et atteindre les résultats attendus (efficacité).

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Un curriculum fournit un cadre pour concevoir, structurer, mettre en œuvre et évaluer les programmes éducatifs. Les enseignant-es occupent une place centrale dans ce processus, en interprétant, en sélectionnant et en adaptant les contenus en fonction des besoins des élèves et du contexte. Pour garantir une éducation de qualité, il est essentiel d'assurer la cohérence entre les composantes clés du curriculum : les objectifs, les activités d'enseignement et d'apprentissage, et les modalités permettant de vérifier si les élèves sont parvenus aux résultats d'apprentissage prévus. En ce qui concerne les compétences plurilingues et interculturelles, il est indispensable qu'elles soient intégrées à la vision et aux objectifs des curriculums nationaux et scolaires. Cela concerne toutes les disciplines, et pas seulement les curriculums linguistiques.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Guide pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires](#)

Cette ressource du CELV apporte des réponses aux défis actuels rencontrés par les systèmes éducatifs en soulignant l'importance de la langue, non seulement en tant que discipline à part entière, mais dans toutes les matières du curriculum.

Elle constitue un guide pratique pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignant-es, en offrant des outils et des orientations pour rendre explicites les exigences linguistiques dans les curriculums, les ressources pédagogiques et les pratiques d'enseignement.

Ressource 2 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [CECR-QualiMatrix. Une matrice qualité pour l'utilisation du CECR](#)

Cette ressource du CELV entend accompagner les professionnel·les de l'enseignement des langues dans le renouvellement des curriculums en s'appuyant sur l'approche actionnelle promue par le CECR, qui intègre la planification, l'enseignement et l'évaluation comme leviers pour favoriser la qualité dans l'enseignement des langues.

Vision de l'enseignement et de l'apprentissage du CELV : le projet inclut une [matrice interactive pour l'auto-évaluation](#), une [base de données avec des exemples de pratiques prometteuses](#) et un ensemble de [ressources pour la planification, l'enseignement et l'évaluation](#).

Ressource 2 : [Guide pour une éducation actionnelle, plurilingue et interculturelle](#)

Cette ressource du CELV présente la vision éducative du Volume complémentaire du CECR, en expliquant les aspects essentiels de l'éducation plurilingue et interculturelle. Elle résume le travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'apprentissage des langues et offre une vue d'ensemble des ressources de l'Organisation (avec leurs liens) sur différents aspects de l'éducation plurilingue et interculturelle, tout en fournissant des orientations aux formateurs et formatrices d'enseignant·es et aux concepteurs et conceptrices de curriculums pour sa mise en œuvre.

Le chapitre 5, en particulier, explique comment utiliser le Volume complémentaire du CECR dans la conception de curriculums pour un enseignement des langues actionnel, plurilingue et interculturel.

Autres ressources

[Curriculums et évaluation - Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle](#)

Présentation d'outils conçus pour aider à concevoir des curriculums et à mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation.